

Informations sur le produit d'assurance

Compagnie: Chubb European Group SE, Bureau de Bruxelles, Chaussée de la Hulpe 166 1170 Bruxelles

Siège statutaire: Chubb European Group SE, entreprise régie par le Code des assurances (France), au capital social de 896 176 662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374. Chubb European Group SE est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) située 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS CEDEX 09.
Chubb European Group SE, succursale en Belgique, Chaussée de la Hulpe 166, 1170 Bruxelles, numéro d'entreprise BE0867.068.548. En Belgique, elle est soumise au contrôle des règles de conduite de l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA). Code NBB/BNB 3158. Citibank (Euro-account) 570-1218055-84, IBAN: BE03570121805584, BIC: CITIBEBX.

Product: Student Insurance Program

Ce document d'information fournit un résumé de ce produit d'assurance. Il est précisé que les clauses reprises dans la police d'assurance priment sur ce document informatif.

Les conditions de la police et toutes les autres informations (pré-) contractuelles relatives au produit d'assurance (y compris les aspects de protection de la vie privée) se trouvent dans les conditions de la police.

Quel genre d'assurance est-ce?

Ce produit d'assurance a pour d'objet d'offrir une couverture aux étudiant, membre du personnel ou scientifique et les membres de la famille qui les accompagnent (époux, épouse et les enfants).



Qu'est ce qui est couvert?

- ✓ Décès par accident
 - ✓ Invalidité permanente
 - ✓ Frais médicaux après accident/maladie
 - ✓ Assistance (rapatriement, retour anticipé,...)
 - ✓ Bagages/mobilier (perte, destruction, vol)
 - ✓ RC vie-privée
 - ✓ Annulation, départ ou interruption de voyage (*)
- (*) Cette option est seulement disponible pour des assurés partant de l'Union Européenne.



Qu'est ce qui n'est pas couvert?

- ✗ Activités sportives professionnelles
- ✗ Sport nécessitant l'utilisation d'un engin terrestre ou aquatique à moteur
- ✗ Les courses de vitesse
- ✗ Compétitions officielles (ski, sauts sur tremplin,...)
- ✗ Sports aérien : pilotage d'avion, hélicoptère, vol à voile, parachutisme
- ✗ Sinistres causés intentionnellement
- ✗ Maladie/Accident : état antérieur, sinistre dû à l'alcool, soins et traitements dentaires, usage de drogue, causé par un acte intentionnel de l'assuré, causé par toute guerre civile/émeute, frais de prothèses, bris de monture/verre de lunette, les lentilles



Limites de couverture

- ! Limite d'âge: maximum 70 ans
- ! Assurance pour des enfants < 5 ans n'est pas possible
- ! Bagage: les objets achetés en cours de voyage sont couverts à concurrence de 250€
- ! Frais de soins dentaires d'urgence : max. 250,00€ par an
- ! Frais médicaux : sans franchise
- ! RC : franchise de 125€



Où suis-je couvert?

- ✓ Dans le monde entier

